



En 2018, l'établissement a obtenu le renouvellement du label pour une durée de 5 ans en répondant au cahier des charges académique défini avec les **7 critères** suivants :

1. Une **offre de formations professionnelles** construite autour d'un ensemble de métiers et de parcours de formation
2. L'**accueil de publics de statuts différents**
3. Un **partenariat actif** avec le tissu économique local et les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion
4. L'organisation d'**actions culturelles**
5. La mise en œuvre d'actions visant à l'**ouverture internationale**
6. La mise en place et le suivi d'actions pour **prévenir le décrochage scolaire** et pour **accueillir des jeunes bénéficiant du droit au retour en formation initiale** prévu à l'article [L. 122-2](#)
7. Une politique active de **communication**